

Avis d'enquête publique

PROJET DE CONVENTION ENVIRONNEMENTALE RELATIVE À L'EXÉCUTION DE L'OBLIGATION DE REPRISE DES MÉDICAMENTS PÉRIMÉS OU NON-UTILISÉS.

Le Bourgmestre de la commune de Rendeux porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte pour le projet de convention entre :

1. la Région wallonne, représentée par M. Rudy Demotte, Ministre-Président du Gouvernement wallon, et par M. Philippe Henry, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité et;
2. les organisations suivantes :
 - l'Association pharmaceutique belge (APB) dont le siège social est situé rue Archimède, 11 à 1000 Bruxelles;
 - l'Office des Pharmacies coopératives de Belgique (OPHACO) dont le siège social est situé Route de Lennik, 900 à 1070 Bruxelles;
 - l'Association nationale des Grossistes-Répartiteurs en Spécialités pharmaceutiques (ANGR) dont le siège social est situé avenue E. Van Nieuwenhuyselaan, 8 à 1160 Bruxelles;
 - l'Association générale de l'Industrie du Médicament (PHARMA.BE) dont le siège social est situé Chaussée de La Hulpe, 166 à 1170 Bruxelles;
 - la Fédération des producteurs belges de médicaments génériques (FeBelGen) dont le siège social est situé Laarstraat, 16 boîte 8 à 2610 Wilrijk

en vue d'établir une convention environnementale relative à l'exécution de l'obligation de reprise en matière de médicaments périmés ou non utilisés (Catégorie A.1 au terme de l'article D.29-1, §1 du décret relatif au Livre Ier du Code de l'Environnement).

L'enquête publique aura une durée de 45 jours; elle débutera le 16 juin 2010. Elle sera suspendue du 16 juillet au 15 août et sera clôturée le 30 août 2010 à 11h00.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, bureau de l'Urbanisme, rue de Hotton, 1 à 6987 RENDEUX durant toute la durée de l'enquête, soit du 16 juin 2010 au 30 août 2010

- **sans rendez-vous** tous les jours ouvrables de 9h00 à 12h00
- **ou sur rendez-vous** tous les lundis de 16h00 à 20h00. Le rendez-vous est à prendre au moins 24 heures à l'avance auprès de Monsieur Christian ANTOINE, employé communal de l'Urbanisme au 084/370.170.

Les observations verbales peuvent être recueillies

- **sur rendez-vous** durant la durée de l'enquête publique. Le rendez-vous est à prendre auprès de Monsieur Christian ANTOINE, employé communal de l'Urbanisme au 084/370.170.
- **ou sans rendez-vous** lors de la séance de clôture de l'enquête publique qui se tiendra à l'administration communale, bureau de l'urbanisme, rue de Hotton, 1 à 6987 RENDEUX, le 30 août 2010 de 9h00 à 11h00.

Les réclamations et observations écrites :

- peuvent être **envoyées** par **télécopie** au 084/47.77.77, ou par **courrier électronique** à l'adresse enquete@rendeux.be, ou par **courrier ordinaire** adressé à l'administration communale, rue de Hotton, 1 à 6987 RENDEUX
- ou peuvent être **remises** au Collège communal ou à Monsieur Christian ANTOINE, employé communal de l'urbanisme, rue de Hotton, 1 à 6987 RENDEUX avant la clôture de l'enquête publique ou le jour de la séance de clôture avant 11h00.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Christian ANTOINE (conseiller en aménagement du territoire et urbanisme au 084/370.170).

A Rendeux, le 10 juin 2010

Le Bourgmestre,

s) TRICOT Benoît